

LISTE DES CLUBS 2005

LIGUE FRANCOPHONE BELGE DE TIR À L'ARC

SIEGE SOCIAL : 1, Avenue de Marathon 1020 Bruxelles

L. = local de tir R. = responsable des contacts

Tenue = Polo ou tee shirt • Pantalons

BRABANT

251 FAB Francs Archers de Braine-le-Château • fab@fbta.be

L. 119a, rue de Nivelles 1440 Braine-le-Château

R. Martinez José, Chée de Bruxelles, 38 1400 Nivelles 0478. 778 418

Tenue : Tenue tir Nature et Tenue médiévale

252 FAO Francs Archers d'Ottignies • fao@fbta.be

L. Plaine des Coquerées 50A, Rue des Coquerées, 1340 Ottignies

Centre Sportif de Blocry 1, Place des Sports, 1348 Louvain-la-Neuve

R. Peignois Christophe 6, rue de la Source, 1435 Mont St Guibert 010 / 65.17.55

Tenue : Blanc avec logo du club • Bleu

254 ALM Les Archers de Lancelot à Marbais

L. Salle des Archers rue du Berceau, 24 1495 Marbais

R. Huybrechts Gérard 10, rue des Pélerins 1495 Marbais 071 / 87.85.12

Tenue : Blanc

255 ABA Archers du Grand Serment de St-Sébastien Braine l'Alleud @aba@fbta.be

L. Ecole St François d'Assise 33, rue Fond Thirion 1410 Waterloo

R. Lemaire Pierre-Jacques 86, rue Mattot 1410 Waterloo 02 / 354.92.81

Blanc avec écusson face avant • Sigle sponsor manche droite • Blanc

256 CMA Cardinal Mercier Archery • cma@fbta.be

L. Centre sportif C.M. 83, Chaussée de Mt St Jean 1420 Braine l'Alleud

R. Fievet Daniel 13, rue Longchamp 1420 Braine l'Alleud 02 / 384.12.83

Tenue : Blanc ou Bleu avec logo du club • Blanc, Jeans pour les Jeunes

257 EAC European Archery Country Club • eac@fbta.be

L. Club House 15, Wijmingenstraat 3040 Ottenburg

R. Chantraine Jacky, Rue Bonaventure, 26 1090 Bruxelles - Jette 02 / 479.15.46

Tenue : Tenue tir Nature • Pas de tenue camouflage complète

BRUXELLES

201 FOA Flèche d'Or d'Anderlecht • foa@fbta.be

L. Ecole communale Bd Sylvain Dupuis, 112a 1070 Bruxelles

R. Fontaine Jean Pol, Ave Sylvain Dupuis, 112 a, 1070 Bruxelles

Tenue : Tee shirt du club • Bleu marine ou blanc

202 ABC Archerie Bruxelles Club • abc@fbta.be

L. Ferme du Try Lambord, 66, 5031 Grand-Leez 081 / 64 07 85

R. Huin Georges, Avenue Marie-Josée 13 1200 Bruxelles 02 / 736.18.91

Tenue : Tenue tir Nature • Pas de tenue camouflage complète

**203 GSR Grand Serment Royal des Archers de St Sébastien Bruxelles
gsr@fbta.be**

L. Club 1, av. de Marathon 1020 Bruxelles 02 / 478.72.05.

R. Peeters Dominique 40, Lenterik 1800 Vilvoorde 02 / 252.55.59.

Tenue : Blanc avec logo du club • Blanc, Jeans pour les Jeunes

204 GPE De Gouden Pijl Evere • gpe@fbta.be

L. Local du Gouden Pijl 45, rue E.Stuckens 1140 Bruxelles

R. Dockx Ronny, BP 633 Square de l'Atomium 1020 Bruxelles

Blanc avec logo du club • Blanc

205 SSK Compagnie d'Arc St Sébastien Kraainem • ssk@fbta.be

L. Salle Omnisport avenue du Patronage 1950 Kraainem

R. Lardi Antonio 2, av. St Antoine 1950 Kraainem 02 / 721.04.30

Tenue : Blanc avec logo du club • Blanc et sigle au dos

206 INI INI-ARC • ini-arc@dth.cc

L.

R. Van Breughel Arnoldina, Rue Ste Anne, 81 1300 Wavre

Tenue : Tenue tir Nature • Pas de tenue camouflage complète

207 GAU Gilde des Archers de Saint-Pierre • gau@fbta.be

L. P.U.C 14, Rue Robert Scott 1180 Uccle

R. Denayer Jean 11, Ave de la Foret 1050 Bruxelles 02 / 660.64.77

Tenue : Blanc avec logo du club • Bleu

HAINAUT

301 ANT Confrérie St Sébastien Antoing • ant@fbta.be

L. Salle du Club rue de Fontenoy, 1 7640 Antoing

R. Wattiez Eddy 26, rue du Ronquoy 7643 Fontenoy 069 / 44.46.02

Tenue : Blanc avec logo du club • Training bleu roi

302 LFE La Fine Equipe Ellezelles • lfe@fbta.be

L. Rue de la Fabrique, 36 9600 Renaix

R. Boland Charles, 9 Miclette 1890 Elezelles 068 / 54.36.57

Tenue : Blanc (Bleu marine en salle) • Beige (Bleu marine en salle)

303 BEA Confrérie St Sébastien Beaumont • bealfbta@skynet.be

L. Berceau St Sébastien 35, rue de Binche 6500 Beaumont

R. Derau René, 65 rue de la Station 6470 Sivry Rance 0476 / 227 797

Tenue : Bleu foncé • Noir

304 CAT Club des Archers de Tournai • cat@fbta.be

L. Pas du Roc - 1bis, rue de la Dondaine, 7536 Vaulx

R. Ronsse Marc 36, Walleweg, 8510 Bellegem 056 / 22.43.11

Tenue : Blanc avec logo du club • Bleu

305 CAR Compagnie des Archers Réunis • car@fbta.be

L. Groupe scolaire « La Marelle » Rue Clement Daix, 87 6240 Farciennes

R. Grégorio Paul 9, R. des Flanolles, 58 6110 Montigny le Tilleul 071 / 56.25.28

Tenue : Vert • Noir

306 CEN Le Centaure Fleurus • cen@fbta.be

L. Salle annexe piscine Fleurus rue Fleurjoux 6220 Fleurus

R. Piette Brigitte, Rue de Namur, 35 5060 Moignelée 071 / 77.00.36

Tenue : Blanc avec logo du club • Blanc

307 CAC Compagnie des Archers du Château Loverval • stephane.huau@almirall.be

L. Centre Adeps « la Ferme du Château » 12, Allée des Sports 6280 Loverval

R. Meneguzzi Omer 17b, rue des Ecoles 6280 Acoz 071 / 50.34.16

Tenue :

308 RCM Royale Confrérie St Sébastien de Mouscron • rcm@fbta.be

L. Plaine de Neckere 150a, chée d'Aalbeke 7700 Mouscron

R. Vanzeveren Barbara 20b, rue du Canal, 7730 Leers Nord 056 / 84.77.18

Tenue : Bleu marine avec logo du club • Blanc

309 LAB Archery Club Labuissière • lab@fbta.be

L. Salon Communal Rue Neuve 6567 La Buisnière

R. Deltour Gérard, Rue de la Gare, 97 6560 Solre sur Sambre 071 / 55.83.77

Tenue : Blanc • Blanc

310 CAD Compagnons de l' Arc Droit • christian.jolivet@belgacom.net

L. Wodecq

R. Jolivet Christian, Place, 34 7890 Wodecq 068 / 66.56.25

Tenue : Blanc avec logo du club • Tenue tir nature et Médiévale

311 PAC Peruwelz Archery Club • pac@fbta.be

L. Salle des Sports de la Verte Chasse 2, Place Verte Chasse 7600 Peruwelz

R. Autem Alain, Rue Bas de la Roë, 11 7601 Roucourt 069 / 77.35.60

Tenue : Blanc avec logo du club • Bleu marine

312 FAC Les Francs Archers de Chimay • fac@fbta.be

L. Magasin Delhaize 18, rue de Virelles, 2° étage 6460 Chimay

R. Javaux André 21, Les Aisements 6590 Momignies 060 / 51.14.47

Tenue : Blanc • Rouge bordeaux

313 ABT Archers du Berceau de Thuin • liegeois.jac@skynet.be

L. Local des Archers du Berceau 4bis, rue du Chêne 6530 Thuin

R. Liègeois Jacques, Rue Emile Thibaut, 10 6032 Charleroi 071 / 47.14.54

Tenue : Blanc avec logo du sponsor • Blanc

314 SAG Le Sagittaire • sag@fbta.be

L. Ecole St Joseph, Place Berteaux 6041 Gosselies

R. Nonnon Ernest 24, rue de la Chapelle 6210 Villers - Perwin 071 / 85.30.62

Tenue : Sable • Bleu marine

315 ACB Archers du Château Binche • Nancy.derore@portima.be

L. Rue Carlo Mahy

R. Philippe Parmentier 5, Avenue Wanderpeppen 7130 Binch

Tenue : Blanc • Blanc

316 SSC Sylver Star Charleroi ssc@fbta.be

L. Plaine de Jeux « Pol Genot » 80, rue du Fort 6000 Charleroi

R. Piquet Isabelle, Rue des Prés, 4 6536 Thuillies 071 / 65.06.63

Tenue : Rouge • Noir

LIEGE

401 ACG Archery Club Grivegnée • acg@fbta.be

L. Ecole de Péville Av de Péville 4030 Grivegnée

R. Vanderstappen Daniel 43, rue T. Gerken, 4052 Beaufays 04 / 368.68.68

Tenue : Blanc avec logo du club • Bleu foncé

402 HUY Compagnie des Archers de Huy • huy@fbta.be

L. Piscine communale Huy 5, avenue Godin Parnajon 4500 Huy

R. Bacot Paul 25, Rue Belle Vue 4520 Wanze 085 / 51.43.25

Tenue : Blanc avec logo du club • Noir

403 LIE Première Compagnie d'Archers Liège • lie@fbta.be

L. Plaine de Sports Cointe Bd Kleyer 4000 Liège

R. Hanique Francine 38, rue A. Renard 4430 Ans 04 / 263.05.34

Tenue : Blanc avec logo du club • Lie pantalon bleu marine

404 CAS Confrérie des Archers Spadois • cas@fbta.be

L. Centre Adeps la Fraineuse 41, av. Hesse Spa

R. Schleck Marcel 7, rue de Renesse 4900 Spa 087 / 77.21.77

Tenue : Blanc avec logo du club • Blanc

LISTE DES CLUBS 2005

LIGUE FRANCOPHONE BELGE DE TIR À L'ARC

405 CTH Archers de l'Ordre du Chuffin • cth@lfbta.be

L. Hall Omnisport 4910 Theux
R. Renouprez Philippe, Rue Bois l' Evêque, 46 4040 Herstal 04 / 264. 74. 12
Tenue : Blanc avec logo du club • Vert

406 ACE Archery Club de l'Est • virginie.leboulanger@auto.be

L. Fexhe Slins (au Pont)
R. Le Boulanger Virginie, Rue de Battice, 95 b 4880 Aubel
Tenue : Tenue tir Nature • Pas de tenue camouflage complète

407 ACM Archers du Coq Mosan Oupeye • acm@lfbta.be

L. Refuge d'Aaz - rue Gonissen Hermée
R. Dekeghel Sacha, Rue de Slins, 123 4682 Houtain St Siméon 04 / 286.31.05
Tenue : Blanc avec logo du club • Jeans

408 EBSA EBSA Indian Head • ebsa@lfbta.be

L. Fort de Battice, Rue du Fort 4651 Battice
R. Bruno Thomas, Ch de Julémont, 20 4606 Saint André 04 / 387.64.56
Tenue : Blanc • Blanc

409 CAP Archery Club Comblain-au-Pont • cap@lfbta.be

L. Terrain de Moto Cross de Oneux
R. Brusselman Alain 64 A rue Fêchereux 4608 Aubin Neufchateau 04 / 374.04.74
Tenue : Tenue tir Nature • Pas de tenue camouflage complète

410 AGC Les Archers Grizzly Club • agc@lfbta.be

L. Carrière de Florzée à Sprimont
R. Lefevre Phillipe, 77 rue d'Americoeur 4020 Liège 04 / 343. 06.13
Tenue : Tenue tir Nature • Pas de tenue camouflage complète

411 ADS Archers de Seraing • d.chatelain@mail-4you.net

L. Ecole communale des 6 Bonniers, 25 Rue Paquay 4100 Seraing
R. Chatelain Daniel, Square des Primevères, 13 4100 Seraing 0495 607 078
Tenue : Blanc • Blanc

412 CDC Compagnie du Comté • h.wil@belgacom.be

L. Val de la Berwinne, 4607 Dalhem
R. Huberty Eddy, Rue Pierre Curie, 110 4630 Soumagne
Tenue : Tenue tir Nature • Pas de tenue camouflage complète

413 BBV Les Bras Bleus Verviétois

L. Rue de Mangrombroux, 54
R. Meurisse Thierry, rue de Stembert, 19 4800 Verviers 0495/ 60.71.03
Tenue : Blanc • Blanc

LUXEMBOURG

602 ADR Les Archers de la Roulle

L. 1a Hemroulle 6600 Bastogne
R. Wirtgen Françoise 38, Wärmach 6637 Fauvillers 063 / 57.08.20
Tenue : Tenue tir Nature • Pas de tenue camouflage complète

603 LAC Liry Archerie Club Chiny • lac@lfbta.be

L. Centre Sportif ADEPS « Le Liry » rue du Liry, 21 à 6810 Chiny
R. Vanden Dunghen Jean 13, rue de Corbuha 6810 Chiny 061 / 32.05.17
Tenue : Sable avec logo du club • Noir

604 AMV Archers de la Vallée des Macralles Vielsalm • amv@lfbta.be

L. Ancienne caserne Ratz de Rencheux à 6690 Vielsalm
R. Montulet Bernard 66, Neuville-Haut 6690 Vielsalm - 080/21.66.64
Tenue : Blanc avec logo du club • Bleu avec logo

605 LAR Archers du Comte Henri La Roche • lar@lfbta.be

L. Complexe Sportif rue de la Piscine 6980 La Roche
R. Lambert Emile 7, rue de la Gare 6980 La Roche 084 / 41.12.47
Tenue : Blanc • Blanc

606 ACR Archery Club Recht • vanhoutte.jean@skynet.be

L. Salle Multi Sports de Recht.
R. Van Erp Franka 25, Cheneux 4970 Stavelot
Tenue : Tenue tir Nature • Pas de tenue camouflage complète

607 RDB Compagnons du Rond le Duc Bouillon • jacques_rdb@skynet.be

L. La Gernelle, vieille route de France 6830 Bouillon
R. Rolin Jacques 27, rue du Petit Navarre 6830 Bouillon 0496.48.85.62
Tenue : Blanc • Blanc

609 ASH Les Archers de St Hubert • ash@lfbta.be

L. Salle Communale de St Hubert rue des Prés 6870 St Hubert
R. Mathus Francis 63, Bercheux 6640 Vaux sur Sûre
Tenue : Vert • Clair

610 CTF Cercle de Tir de la Famenne Marche • ctf@lfbta.be

L. Salle St François rue V. Libert, 36 à 6900 Marche en Famenne
R. Alberty Murielle, Rue Porte Haute, 7 6900 Marche en Famenne 084 / 31.54.77
Tenue : Jaune avec logo du club • Bleu foncé

611 ACS Archery Club du Sud • acs@lfbta.be

L. Ancienne Maison Communale à 6792 Halanzy
R. Brusselaers Dominique, Rue Gillet, 3 6790 Aubange 063 / 38.49.63
Tenue : Blanc avec écusson club bras gauche • Noir

612 CAG 1^{re} Compagnie des Archers de Gaume Virton

L. Centre Sportif de Musson, rue de France 6750 Musson
R. Leloup Séverine 5, rue Georges Marseaut 6750 Musson 063 / 67.79.20
Tenue : Tenue tir Nature • Pas de tenue camouflage complète

613 MAC Archery Club Messancy • secretaire@archeryclubmessancy.be

L. Villa Claingne, 4 rue de l' Hopital 6780 Messancy
R. Weyland Albert Rue du Verger, 5 6780 Messancy 063 / 37.06.58
Tenue : Blanc avec logo du club • Blanc

NAMUR

701 LAW Les Lum'çons Wierde • law@lfbta.be

L. Collège N.D. de la Paix, Place Notre-Dame de la Paix 5101 Erpent
R. Estievenart Philippe 50, rue Grande 5100 Wierde 081 / 40.16.36
Tenue : Blanc ou Jaune avec logo du club • Bleu foncé

702 MSP La Magna Sagitta Pondrôme • msp@lfbta.be

L. Ancien Dancing Crypton Grand Place 5570 Winenne
R. Pierlot Jules 12, Quartier des Trois Chênes 5574 Pondrôme 082 / 71.23.86
Tenue : Blanc • Blanc

703 FBG Flèche Brisée de Godinne • fbg@lfbta.be

L. local du club et terrains annexes 18a, rue du Pont 5530 Godinne
R. Matagne Charles, Rue des Carrières, 1 5530 Spontin 083 / 69. 97. 98
Tenue : Bleu ciel avec logo du club • Beige

704 TAB Arrow Tabora Namur • tab@lfbta.be

L. Centre Namurois des Sports, avenue de Tabora Namur
R. Boever Pierre, 19, Avenue Vauban 5000 Namur 0476.21.30.12
Tenue : Blanc • Blanc

705 CAB Compagnons Archers de Bertrantsart • cab@lfbta.be

L. Centre Sportif de Bertrantsart 45, route de Philippeville 6120 Nalinnes
R. Souply Yves, 61 rue d'Ormont 6200 Châtelet 071 . 39.15.96
Tenue : Blanc avec logos du club • Blanc

706 BTS Les Bons Tireûs d'Seuris • bts@lfbta.be

L. Maison de Quartier, Avenue du Progrès, 2 5060 Auvelais
R. Meunier Patrick, 5 Avenue du Progrès 5060 Auvelais 071. 74.25.13
Tenue : Blanc avec logo du club • Noir avec inscriptions

706 BTS Les Bons Tireûs d'Seuris • bts@lfbta.be

L. Maison de Quartier, Avenue du Progrès, 2 5060 Auvelais
R. Meunier Patrick, 5 Avenue du Progrès 5060 Auvelais 071. 74.25.13
Tenue : Blanc avec logo du club • Noir avec inscriptions

PÔLE JEUNE.

ARCHERS DU PÔLE JEUNE

Tenue : tenue de leur club avec écusson Pôle Jeune sur la manche
Tous les clubs dont les noms et adresses figurent ci-dessus, mettent à disposition, leurs locaux, leur matériel d'initiation, les brevetés de l'école des moniteurs de l'A.D.E.P.S.
Ils sont affiliés au Comité Olympique et Inter Fédéral de Belgique, à l'A.D.E.P.S. et à la Fédération Internationale.

A ce titre, ils participent aux jeux internationaux, continentaux, mondiaux, ainsi qu'aux jeux olympiques.
LE TIR A L'ARC : un sport ancien, noble, humain, simple, esthétique, sans professionnalisme ...

Pour tous renseignements complémentaires :

Président : Verstraeten Michel
Woluwedal, 4 bus 21 - 1932 St Stevens Woluwe - Tél : 02 / 721. 47. 88
Secrétariat Administratif:
Clos du Mayeur, 125 • 4680 Hermée - Tél : 02 / 721. 47. 88
Tél / Fax : 04 / 278. 44. 42
Courriel : info@lfbta.be.

Partenaire Public des Cercles de Tir à l'Arc Francophones



L.F.B.T.A.

CALENDRIER DE LA SAISON HIVERNALE 2005 - 2006

B = BREVETS

B.T.F = Badge Target FITA

MOIS D'OCTOBRE 2005

dates	Cercles	Genre	Type	B	BTF	Contact	Adresse	C.P	Ville	Téléphone	Fax	Courriel
S 1 D 2	304 CAT	18 M	L	oui		RONSSSE Marc Tir en : AB - CD	Walweg, 36 6510 Bellegem Lieu : PAS DU ROC, rue Dondaine, 1	6510	Bellegem	056 / 22 43 11	056 / 22 43 11	marcronssso@tiscali.be
S 1 D 2	703 FBG	18 M	L	oui	oui	ROSIERE Julien Tir en : A - B - C	Rue Haio Collaux, 28 Lieu : Salle du club FBG, rue du Pont, 18 a	5530	Spontin	083 / 69. 00. 46		garagemataone@planetinternet.be
S 8 D 9	201 FOA	18 M	L	oui		DE MAERE André Tir en : A - B - C	Grande Route, 150 Lieu : Ecole Communale Bd Sylvain Dupuis, 112a	1620	Drogenbos	0476 / 404 308	02/366 33 43	foa@fbta.be ademaere@intact3000.com
S 8 D 9	303 BEA	18 M	P			LEBLON Jean Claude Tir en : A - B - C	Mont de Solre, 44 Lieu : Salle du club, Rue de Binche, 35	6560	Solre sur Sambre	0495 / 412 417		bealfota@skynet.be
S 15 D 16	305 CAR	18 M	L	oui		GREBORIO Paul Tir en : A - B - C	Rue des Flanelles, 58 Lieu : "La Marolle" Rue Clomont Daix, 87	6110	Montigny le Tilleul	071 / 56 25 28	071 / 36 69 18	greborio.scaldex@busmail.net
D 16	611 ACS	25/18 M	L	oui		WAUTHIER Robert Tir en : AB - CD	Rue des 4 Vents, 43 Lieu : Hall Omnisport du Clemarais, 6790	6700	Arlon	063 / 22.20.85		
S 22 D 23	316 SSC	18 M	L	oui	oui	PIQUET Isabelle Tir en : AB - CD	Rue des Prés, 4 Lieu : Centre Aéré Paul Genot, Rue du Fort, 80	6536	Thuillies	071 / 65 06 63	071 / 65 06 63	isabelle.piquet@tiscali.be
S 29 D 30	204 GPF	18 M	I	oui		DOCKX Ronny Tir en : A - B - C	Ave Caparl, 46 Lieu : Local du GPE, Rue Ed Stukens, 45	1090	Jette	0495 / 386 390	02/478.50.24	gpe@fbta.be
S 29 D 30	401 ACG	18 M	P			VANDERSTAPPEN D Tir en : A - B - C	Rue T. Goorkens, 43 Lieu : Ecole Communale de Péville, ave de Péville	4052	Beaufays	04 / 368 66 66		daniel.vanderstappen@skynet.be

MOIS DE NOVEMBRE

S 5 D 6	252 FAO	18 M	N	oui	oui	PEICNOIS Christophe Tir en : AB - CD	Rue de la Source, 6 Lieu : Salle des Cocqueroirs, Rue des Cocqueroirs, 50 a	1435	Mont St Cuibert	010 / 65 17 55	010 / 65 17 55	fao@fbta.be
V 11	203 GSR					DE BROUWER Jacques Tir en : AB - CD	Ave de Jette, 271 Lieu : G.S.R Avenue de Marathon, 1	1083	Ganshoren	02 / 428 55 32	02 / 478 72 05	jacques.debrouwer@chello.be
S 12 D 13	256 CMA	18 M	L	oui	oui	FIEVET Daniel Tir en : A - B - C	Rue Longchamp, 13 Lieu : Club CMA, Chée de Mont St Jean, 83	1420	Braïne l'Alleud	02 / 384. 12.83	02 / 384. 12.83	dfievet@fbta.be
S 19 D 20	302 LFF	18 M	P	oui		LEJEUNE Léon Tir en : A - B - C	Bld des Fusilles, 21 Lieu : Salle du Club, Rue de la Fabrique, 36	9800	Renaix	055 / 21. 50. 96	055 / 21. 50. 96	lfe@fbta.be
S 19 D 20	403 LIE	18 M	P	oui		DFI COMINFTTF Guy Tir en : A - B - C	Rue André Renard, 38 Lieu : Théâtre des Sports de Coïnte	4430	Ans	04 / 263.05. 34		lin@fbta.be
S 26 D 27	207 GAU	18 M	L	oui	oui	DENAYER Jean Tir en : AB - CD	Ave de la Forêt, 11 Lieu : Salle des Sports, Place Saint Job	1050	Bruxelles	02 / 660 64 77	02 / 660 64 77	gau@fbta.be
S 26 D 27	301 ANT	18 M	P			WATTIEZ Eddy Tir en : A - B - C	Rue du Ronquoy, 26 Lieu : Salle du club, Rue de Fontenoy, 3	7643	Fontenoy	069 / 44.40.02		portoisfredy@hotmail.com

MOIS DE DECEMBRE

S 3 D 4	308 RCM	18 M	L	oui		VANZEVEREN Barbara Tir en : A - B - C	Rue du Canal, 20 B Lieu : Plaine C De Neckere, Ancienne Chée d' Aelbecke	7730	Loers Nord	0476 / 613 551	056 / 84 77 18	gahide.yves@belgacom.be
S 3 D 4	603 LAC	18 M	L	oui	oui	BRESMAL-GOFFIN Tir en : AB - CD	Rue des Minières, 26 Lieu : Centre Sportif ADFPS Le Lily, Rue de Lily	6730	Tintigny	063 / 44.50.81	063 / 44.50.81	jeanvande@hotmail.com bresmal-goffin@hotmail.com
D 4	402 HUY	18 M	P			BACOT Paul Tir en : AB - CD	Rue Bellevue, 25 Lieu : Institut Technique de l'Agriculture, Rue Saint Victor	4520	Wanze	0498 / 396.440	065 / 54.43.25	huy@fbta.be paul.bacot@skynet.be
S 10 D 11	302 LFE	18 M	L	oui	oui	LEJEUNE Léon Tir en : A - B - C	Bld des Fusilles, 21 Lieu : Salle du Club, Rue de la Fabrique, 36	9800	Renaix	055 / 21. 50. 96	055 / 21. 50. 96	lfe@fbta.be

MOIS DE JANVIER 2006

S 7 D 8	704 CAB	18 M	N	oui		SOUPLY Yves Tir en : AB - CD	Rue d'Ormont, 61 Lieu : Centre Sportif de Bertrantsart, Route de Philippville	6200	Chatelet	071 / 39.15.96		yves.souply@skynet.be
S 14 D 15	402 HUY	18 M	I'			BACOT Paul Tir en : A-B-C	Rue Bellevue, 25 Lieu : Piscine de Huy (Local d'entraînement), 4500	4520	Wanze	0498 / 396.440	065 / 54.43.25	huy@fbta.be paul.bacot@skynet.be
D 22	403 LIE	18 M	L	oui	oui	HANIQUE Francine Tir en : AB - CD	Rue André Renard, 38 Lieu : Théâtre des Sports de Coïnte	4430	Ans	04 / 263.05. 34		lie@fbta.be
D 22	303 CAR	18 M	I'			GREBORIO Paul Tir en : A - B - C	Rue du Saussois, 9 Lieu : Salle Staiesse, Rue Grande	1367	Ramillies	081 / 87. 83. 85	081 / 87.73.10	greborio.scaldex@busmail.net
S 28 D 29	255 ABA	18 M	L	oui		LEMAIRE P J Tir en : A - B - C	Rue Mallot, 86 Lieu : Ecole Communale de Lillois, Rue R Franco, 7	1410	Waterloo	02 / 354 92 81	02 / 354 92 81	aba@fbta.be

MOIS DE FEVRIER

D 5	CHAMPIONNATS DE PROVINCE											
S 11	CHAMPIONNAT DE L'FBTA JFUNFS											
D 12	CHAMPIONNAT DE L'FBTA INDIVIDUEL											
S 18	ASSEMBLEE GENERALE DE LA LFBTA											
D 19	CHAMPIONNAT DE BELGIQUE JEUNES											
S 25	CHAMPIONNAT DE BELGIQUE PAR EQUIPES											
D 28	CHAMPIONNAT DE BELGIQUE INDIVIDUEL											

MOIS DE MARS

S 4 D 5	603 LAC	18 M	P	oui		BRESMAL-GOFFIN Tir en : AB - CD	Rue des Minières, 26 Lieu : Centre Sportif ADEL'S Le Lily, Rue de Lily	6730	Tintigny	063 / 44.50.81	063 / 44.50.81	jeanvande@hotmail.com bresmal-goffin@hotmail.com
D 5	405 CTH	18 M	P			RENOUPREZ Philippe Tir en : A - B - C	Rue Bois l'Evêque, 46 Lieu : Complexe Sportif de Theux, Avenue du Stade	4040	Herstal	04 / 267 74 12	04 / 267 74 12	philippe.renouppez@mutsoc.be
S 11	ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES											
D 12	COUPE BRABANT EQUIPES											
S 18	205 SSK											
S 18	CHAMPIONNAT DE Belgique UNIVERSITAIRE											
D 19	403 LIE	TIR 18 M	L	TELEVE		HANIQUE Francine Tir en : AB - CD	Rue André Renard, 38 Lieu : Théâtre des Sports de Coïnte	4430	Ans	04 / 263.05. 34		lie@fbta.be
S 25	402 HUY	25 M	L	oui		BACOT Paul Tir en : AB - CD	Rue Bellevue, 25 Lieu : Institut Technique de l'Agriculture, Rue Saint Victor	4520	Wanze	0498 / 396.440	065 / 54.43.25	huy@fbta.be paul.bacot@skynet.be

CRITERES DE SELECTION POUR LES CHAMPIONNATS EN SALLE SAISON 2005 – 2006

5

LIGUE SENIOR

Poursuite du règlement mis en place les saisons précédentes qui permet de redorer le blason de nos compétitions francophones.

Nous avons pu constater que la conservation du caractère « open » est très profitable car, en plus de l'engagement exprimé par chacun au travers du document « je participe », une participation assidue aux compétitions de ligue durant toute la saison doit être encouragée et récompensée !

PRATIQUEMENT

En début de saison le tireur s'engage en remplissant le document « je participe » remis au club. Ce document doit être transmis, avant le 30 novembre, par le club auprès du secrétariat administratif de la LFBTA.

Durant la saison, le tireur doit réaliser un minimum de 5 compétitions au sein de la ligue francophone ou d'envergure nationale voir internationale.

En LFBTA : tirs P et L

En FRBTA : Tirs N

Soit tous les tirs repris dans le calendrier officiel de la LFBTA et les 4 compétitions du BAIC.

Période de sélection : Après CAB 2005 jusqu'à et ce inclus CAB 2006.

A la veille du championnat (15 janvier 2006) confirmer sa participation auprès du secrétariat administratif

Le jour du championnat, le classement sera établi sur un total de 600 points en fonction de 2 facteurs :

- le résultat du tir de qualification du jour (300 points).

- une moyenne de vos 5 meilleurs tirs LFBTA (300 points).

DÉROULEMENT

Après chaque tir Lou N, les résultats seront encodés par le secrétaire administratif de la ligue et une moyenne de vos 5 meilleurs tirs ramenée sur 300 points apparaîtra.

Le « classement provisoire » s'effectue par une addition des points obtenus dans les 5 meilleurs tirs soit 300 flèches (3000 points) ensuite divisés par 10 pour obtenir une moyenne sur 300 points :

Si la décimale est inférieure à 5 = point inférieur (ex : 282,3 = 282)

Si la décimale est égale ou supérieure à 5 = point supérieur (ex : 282,6 = 283)

Le jour du championnat, cette moyenne sera ajoutée aux points réalisés lors du tir de qualification (30 flèches) du matin pour obtenir un total sur 600 points.

C'est au départ de ce total sur 600 que sera établi le classement en vue des éliminatoires de l'après-midi. En cas d'égalité de points, les départages calculés en fonction du nombre de 10 et de 9 ne seront réalisés que sur le tir de sélection préalable.

Un classement provisoire sera communiqué aux clubs via le courriel au terme de chaque mois. Ce « classement provisoire » ne signifie nullement que seuls les archers bien classés au sein de celui-ci participeront au championnat.

La décision de participer est donnée via le document « Je participe » sans omettre de renvoyer la confirmation de la participation.

BELGIQUE SENIOR

Le championnat est organisé par une des deux ligues dans le respect de la parité des archers émanant de chacune d'entre-elles

Sont sélectionnés :

HBL + LFBTA

RECURVE HOMME 16 + 16 = 32

RECURVE DAME 8 + 8 = 16

RECURVE HOMME MASTER 8 + 8 = 16

RECURVE DAME MASTER 4 + 4 = 8

COMPOUND HOMME	16 + 16 = 32
COMPOUND DAME	8 + 8 = 16
COMPOUND HOMME MASTER	8 + 8 = 16
COMPOUND DAME MASTER	4 + 4 = 8

En LFBTA, la sélection s'effectue sur base des résultats et du classement final des championnats de ligue francophone.

Les archers sélectionnés pour participer aux championnats de Belgique sont ceux qui terminent le championnat de ligue parmi les 16, 8 ou 4 premiers selon le tableau repris ci-dessus.

Dans le cas où le championnat de ligue ne pourrait se dérouler, la qualification pour le championnat de Belgique s'établirait sur le classement des 5 meilleurs tirs de la saison conformément au règlement du championnat de LFBTA.

Ce championnat est payant !

LIGUE ET BELGIQUE JEUNES

Ces deux championnats conservent leur caractère « open » ! Un maximum de jeunes peuvent donc s'y inscrire !

A la veille du championnat (15 janvier 2006), le jeune signifie, via le secrétaire du club, sa participation auprès du secrétariat administratif ou de l'organisateur en fonction de l'invitation officielle qui vous sera remise en temps utile.

CE - JAEN ESPAGNE 13-18 MARS

Sélection sur proposition de chaque Ligue et décision de l'UC / CE de la FRBTA

Pour pouvoir être sélectionné, il faut impérativement répondre aux deux critères suivants :

1/ Dans chaque catégorie, après la dernière manche de Bertransart les 7 et 8 janvier 2006, les archers qui arrivent aux 3 premières places du classement final BAIC 2005-2006, sont sélectionnables (en cas de désistement, seul le 4ème pourrait être repris).

2/ Dans une des quatre épreuves du BAIC, les candidats devront avoir réalisé au moins une fois les points de référence, repris dans le tableau ci-dessous.

Points de sélection :

RD	570	BAIC :	FAO les 05 et 06 / 11 / 05
RH	582		KJS les 19 et 20 / 11 / 05
CD	569		OLM le 04 / 12 / 05
CH	583		CAB les 07 et 08 / 01 / 06

Remarques :

A / Le comité exécutif national se réserve le droit de délibérer la position d'un candidat afin de pouvoir, le cas échéant, éventuellement compléter une équipe.

B / Les juniors seront proposés par les ligues, en fonction de leurs résultats dans les compétitions et le classement BAIC.

**NOTEZ DANS VOTRE AGENDA
LES 12 - 13 NOVEMBRE 2005 - TIR LIGUE
CARDINAL MERCIER ARCHERY - BRAINE-L'ALLEUD
TARGET FITA - BLASONS TOUTES CATEGORIES
BREVETS DEBUTANTS - PRIX «TEAM»
INSCRIPTION PAR TEL CHEZ DANIEL FIEVET
02 384 12 83 • dfievet@lfbta.be**

**A VENDRE
PSE MILLENIUM D ROUGE ET NOIR IMPECCABLE, A
GAGNÉ LE CHAMPIONNAT D'EUROPE 2003
325 EUR
LAURENT PIETTE
0499/394527 - 04/3656414**

MODIFIEZ VOS STATUTS !

Clubs de tir à l'arc, constitués en ASBL, n'oubliez pas d'adapter vos statuts à la réglementation modifiée.

Il ne vous reste plus que quelques semaines !

En effet, pour le 31 décembre 2005 au plus tard, toutes les ASBL du pays auront à procéder à la mise en conformité de leurs statuts.

LES REGISTRES

Pour le 31 décembre 2005, la nouvelle loi impose la tenue de TROIS registres différents au siège de l'Association :

- Un registre des membres effectifs
- Un registre des décisions du Conseil d'Administration
- Un registre des décisions de l'Assemblée Générale.

LE CHAMP D'APPLICATION DE LA COMPTABILITE SIMPLIFIEE

Le régime de la comptabilité simplifiée s'applique uniquement aux petites asbl. Pour être considérée comme telle, une association ne doit pas remplir plus d'un des 3 critères suivants :

5 travailleurs en moyenne annuelle,
250.000 euros pour le total des recettes, autres qu'exceptionnelles
1.000.000 euros pour le total du bilan

LES OBLIGATIONS EN MATIERE DE LIVRE COMPTABLE

Les petites associations doivent tenir une comptabilité de caisse, c'est-à-dire une comptabilité de trésorerie qui porte au minimum sur les mouvements des disponibilités en espèces et en comptes. L'ensemble des encaissements et décaissements sur la caisse et le(s) compte(s) à vue est inscrit dans un livre. Le schéma minimum légal peut être adapté ou complété en fonction des activités de l'association.

Dans le livre comptable, les dépenses et les recettes sont ventilées selon leur mode de paiements et selon leur nature.

Au niveau des dépenses, la colonne « marchandises et services », contient les achats de marchandises et de services nécessaires à l'activité sociale ou destinés à la revente, à savoir l'ensemble des stocks.

Les services et biens divers reprennent l'ensemble des frais généraux : téléphone, frais postaux, chauffage, électricité, assurances, frais de nettoyage, remboursement de frais de bénévoles,...

La colonne « rémunérations » se compose quant à elle des rémunérations et charges sociales des personnes sous contrat de travail.

Enfin, les « autres dépenses » regroupent les dépenses non incluses dans les 3 premières rubriques : les charges fiscales, les charges financières, les achats de biens d'investissement,...

Au niveau des recettes, il existe également plusieurs distinctions. A côté des colonnes « cotisations », « dons et legs », et « subsides », on retrouve « les autres recettes », qui comprennent notamment la vente de matériel neuf et d'occasion, les produits financiers et les recettes d'activités telles que les soupers et tournois.

LES OBLIGATIONS EN MATIERE DE COMPTES ANNUELS

Après leur approbation par l'assemblée générale, les comptes annuels, ainsi que le budget, doivent être déposés chaque année au greffe du Tribunal de Commerce. Ils sont formulés en euros, sans décimale et établis avec prudence, sincérité et bonne foi.

Les comptes annuels se subdivisent en deux parties : l'état des dépenses et recettes ainsi que l'annexe, dans laquelle on retrouve le résumé des régles d'évaluation et l'état du patrimoine.

L'ÉTAT DES RECETTES DÉPENSES

L'état des recettes et dépenses est un tableau reprenant les montants totaux des dépenses et des recettes annuelles qui figurent dans le livre comptable. Chaque petite asbl doit respecter le schéma normalisé, sans y apporter la moindre modification.

LE RESUME DES REGLES D'EVALUATION

Chaque année, l'association dresse un inventaire des avoirs, créances, dettes, droits et obligations de toute nature. L'inventaire constitue en une liste de l'ensemble du patrimoine : immeubles, terrains, matériel sportif, stocks, comptes bancaires, dettes fiscales, dettes TVA, dettes fournisseurs, dettes salariales, dettes ONSS et les promesses non chiffrées qui constituent les engagements. Quand tous ces différents éléments ont été répertoriés, l'organe de gestion détermine en toute liberté les règles d'évaluation. Il doit cependant s'assurer que les valeurs reflètent une image correcte de la réalité. Une fois ces règles d'évaluation déterminées, l'organe de gestion en rédige le résumé.

L'ETAT DU PATRIMOINE

L'état du patrimoine est l'élément essentiel de l'annexe. Véritable photographie du patrimoine à la date de clôture de l'exercice, il résulte directement de l'inventaire et présente de nombreuses similarités avec le bilan de la comptabilité en partie double. L'état du patrimoine indique, à la date de clôture, la nature et le montant de l'ensemble des éléments inventoriés. La présentation de l'état du patrimoine doit être conforme au schéma légal. Dans chaque rubrique, seul doit figurer le montant total.

Une délégation de l' AISF (Association Inter fédérale du Sport Francophone) a rencontré le Ministre des Sports, Claude EERDEKENS, pour parler des problèmes de financement des Fédérations sportives francophones.

La nouvelle relative aux activités des volontaires est publiée au Moniteur Belge depuis le 29 août 2005 et entrera en vigueur au 1er février 2006. Les associations (fédérations et clubs sportifs) auront, à dater du 1er février 2006, 6 mois pour se conformer à la nouvelle réglementation, soit pour le 1er août 2006.

Au 1er août 2006, toutes les innovations devront être appliquées pour toute organisation qui fait appel à des volontaires.

La liste de ces innovations peut être demandée au Secrétariat administratif de la LFBTA.

Le Ministre des Sports a réuni le mercredi 29 juin l'ensemble des dirigeants des Fédérations sportives francophones pour leur présenter :

• Les chèques sports visant à favoriser l'affiliation des jeunes de 6 à 18 ans, fragilisés socio-économiquement. Une information complète parviendra aux clubs et Fédérations dans les prochaines semaines.

• L'état de la réflexion actuelle sur la réforme du décret de 1999, régissant le Sport en Communauté Française.

APPEL A CANDIDATURE A UN POSTE D'ADMINISTRATEUR

Le Conseil d'Administration de la LFBTA fait appel à un candidat au poste d'Administrateur vacant.

Les candidatures sont à envoyer au Président de la LFBTA : VERSTRAETEN Michel, Woluwedal, 4 bus 21 à 1932 St STEVENS WOLUWE, sous pli fermé confié à la POSTE, pour le 30 décembre 2005 au plus tard.

Les candidats seront soumis au vote de l'Assemblée Générale du 18 février 2006.

Pour être élu, le candidat devra recevoir au minimum la moitié des votes plus un (majorité simple).

Le candidat élu se verra confier sa ou ses missions par le C.A de la LFBTA.

Salutations sportives

PROGRESSIONS EN TIR INTÉRIEUR

SAISON 2005 - 2006

Compétition	Catégorie	Distance	Blason	Progressions
-------------	-----------	----------	--------	--------------

BREVETS LFBTA

Date de tir ou Année de tir spécifique LFBTA	débutant		Blason	Rondeur	Fin	Moyenne
	10 m	30 m				
	Apache	10 m	50 cm	200 / 200	200 / 200	200 / 200
	Vétérans	10 m	50 cm	100 / 100	100 / 100	100 / 100

Date de tir ou Année de tir spécifique LFBTA	débutant		Blason	Rondeur	Fin	Moyenne
	10 m	30 m				
	Benjamin	10 m	50 cm	400 / 400	400 / 400	400 / 400
	10 ans / Jun / Cadet / 17 ans / Jun / Sen	10 m	50 cm	400 / 400	400 / 400	400 / 400

EPINGLETTES LFBTA

Tir N ou L / P supplémentaire au calendrier de la LFBTA	Catégorie officielle	Distance	Blason	Blason	Blason	Blason	Blason
18 m	Benjamin	10 m	50 cm				
	Cadet / Jun / Sen	10 m	40 cm				
	17 ans / Jun / Sen	10 m	40 cm				
25 m	Benjamin	25 m	50 cm				
	Cadet / Jun / Sen	25 m	50 cm				
	17 ans / Jun / Sen	25 m	50 cm				

EPINGLETTES OFFICIELLES INTERNATIONALES

Équipement officiel des tir de la compétition FITA (Niveau / Target FITA)	Blason	Blason	Blason	Blason	Blason	Blason
18 m / 25 m	18 m / 25 m	18 m / 25 m	18 m / 25 m	18 m / 25 m	18 m / 25 m	18 m / 25 m

APPLICATION

En catégories apache, viseur et débutant :

Toutes les catégories sont MIXTES (hommes et dames dans le même classement). Ces brevets peuvent tous s'obtenir dans les clubs au travers d'une organisation interne obligatoirement encadrée d'un arbitre et d'un responsable de tir. Un archer peut quitter la catégorie « débutant » à tout moment de son évolution.

En catégories officielles :

Les compétitions officielles, reprises au calendrier de la LFBTA, ne rassemblent que des archers qui pratiquent leur art dans les catégories officielles de tir. Lors des tirs N (nationaux du BAIC) il n'y a pas de catégorie d'âge !

RAPPEL DES CATÉGORIES D'ÂGES

Benjamin : Tous les jeunes qui durant l'année civile en cours fêtent leur ... , 11ème, ... ou 14ème anniversaire.

Cadet : Tous les jeunes qui durant l'année civile en cours fêtent leur 15ème ou 16ème anniversaire.

Juniors : Tous les jeunes qui durant l'année civile en cours fêtent leur 17ème ou 18ème anniversaire.

Seniors : Tous les archers qui durant l'année civile en cours fêtent leur 19ème - 49ème anniversaire.

Niveau 2 : de 0 à 557 points **Niveau 1 :** 558 points et plus

Master : Tous les archers qui durant l'année civile en cours fêtent leur 50ème - 59ème anniversaire.

Vétéran : Tous les archers qui durant l'année civile en cours fêtent leur 60ème anniversaire et plus.

REMARQUES IMPORTANTES

1. Les tirs de Niveau NATIONAL se tirent obligatoirement sur des blasons tri spots verticaux.

2. Tirs de Niveau LIGUE : les organisateurs décident du type de blason qu'ils présenteront aux archers :

- Blasons tri spots verticaux

- Blasons de 40 cm

- MUR MIXTE : une partie bien définie en 40 et l'autre en tri spots verticaux

3. Période d'entraînement :

Nationaux : 45 minutes, arrêt de l'entraînement 15 minutes avant le début

Feuille de marque.

Documentaire officiel de tir à l'intérieur de la feuille de marque :

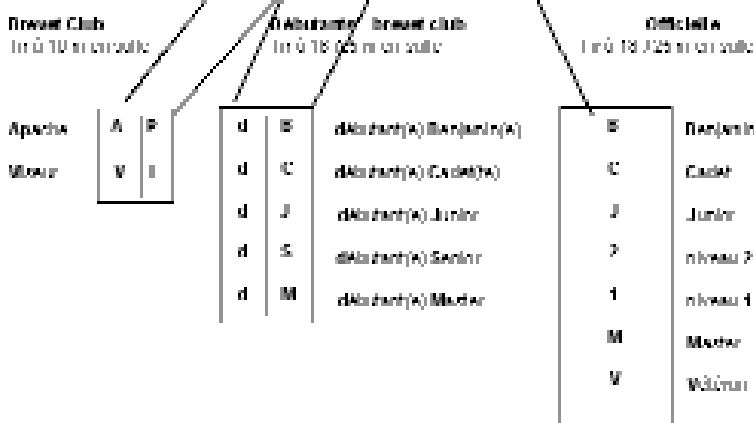
1) Type d'arme :



2) Sexe : à préciser exclusivement dans les catégories officielles !



3) Catégories :



du tir officiel

LIGUE : de 20 à 45 minutes, à déterminer par l'organisateur.

4. PRIX A DISTRIBUER :

PRIX INDIVIDUELS

Lorsqu'il n'y a qu'UN TIREUR	Pas de prix
De 2 à 3 tireurs	1 prix
De 4 à 10 tireurs	2 prix
Plus de 10 tireurs	3 prix

PRIX INTER - EQUIPES

Le classement inter équipe est basé sur les trois meilleurs résultats de tireurs du même cercle de tir et ce quelque soient leurs niveaux et catégories, dans la même catégorie d'arc.

Une ou 2 équipes	1 prix
de 3 à 5 équipes	2 prix
Plus de 6 équipes	3 prix

5. Par décision de l'Exécutif National de la FRBTA, les tirs de Niveau P ET L NON BADGE TARGET FITA ne donnent droit qu'à des records de LFBTA.

Les tirs N et L homologués auprès de la FITA (BTF) donnent droit aux records Ligue, Belgique, Européens et Mondiaux.

6. PRIX DES PARTICIPATIONS, TAXE - TIR, FRAIS D'ARBITRAGE, TAXE FITA :

Type de Tir	Adultes	Jeunes
NATIONAL	10 €	7 €
Combiné 25 / 18 M	9 €	6 €
25 ou 18 M Ligue	6,5 €	4,5 €
DEBUTANTS	4,5 €	2,5 €
Province	Participations fixées par les Provinces	

TAXE - TIR

0,25€ par archer. A payer dans les 15 jours qui suivent la compétition au compte de la LFBTA 634 - 762002 - 45

FRAIS D'ARBITRAGE

7,5€ par arbitre et par volée de 60 flèches

TAXE FITA

Une Taxe FITA est réclamée pour les tirs homologués à la FITA (tirs avec BTF). Cette taxe s'élève à 50 € et est à payer à la demande du trésorier

KBFH • COUPE DE BELGIOUE EN SALLE • FRBTA BAIC • 2005 - 2006 • BELGIUM ARCHERY INDOOR CUP

4 catégories

COMPOUND HOMMES - COMPOUND DAMES RECURVE HOMMES - RECURVE DAMES

Chaque Ligue fait appel aux candidats organisateurs. Les organisateurs sont tenus de suivre les procédures d'organisation :

- Pas 2 compétitions du BAIC le même week-end.
- Les compétitions du circuit BAIC doivent être étalées sur la saison indoor.

Le circuit BAIC est élaboré au début de chaque saison par l'exécutif national de la FRBTA sur proposition de la « Commission Technique Nationale ».

05- 06 NOVEMBRE 2005

Samedi Recurve / Dimanche Compound

Francs Archers OTTIGNIES

Christophe Peignoix Tel. + fax : 010. 65.17.55 ou 0477.36.09.07
Courriel : fao@lfbta.be

19-20 NOVEMBRE 2005

Samedi Recurve / Dimanche Compound

K.J.S. RUMST

René De Hondt Tel. : 03.489.01.56 fax 03.488.17.12

E-Mail : r.dehondt@pandora.be

04 DÉCEMBRE 2005

Dimanche Recurve et compound

OLYMPIA MOL

Johan Vansonhoven Tel.: 014.320.004 fax : 041.316.719

E-Mail : johan.vansonhoven@skynet.be

07- 08 JANVIER 2006

Samedi

Recurve / Dimanche Compound

Compagnons Archers BERTRANSSART

Yves Souply Tel. : 071.39.15.96 fax : 071.22.02.56

Courriel : yves.souply@skynet.be

RÈGLEMENT OFFICIEL NATIONAL

Les compétitions ont lieu durant un week-end ! Par soucis d'alternance, pour cette saison 2005 / 2006, les recurves tirent le samedi et les compounds le dimanche. Seul OLM organise le tir, en un jour, le dimanche : voir le tableau des organisateurs !
Inscriptions saison 2005-2006 : seniors : 10 EUR - jeunes : 7 EUR

Remise de prix de chaque compétition :

50% des mises seront restituées aux archers sous forme de prix.

Prix à remettre pour chaque catégorie :

Aux 3 premiers s'il y a moins de 9 participants. (1/4 ; 1/2 ou finale)

Aux 4 premiers s'il y a de 9 à 32 participants. (1/8ème et 1/6ème)

Aux 5 premiers s'il y a plus de 32 participants. (1/32ème)

Prix par équipe basés sur le 2 x 30 m qualificatif. Ces prix sont décernés aux 3 premières équipes recurve et compound.

Uniquement à l'initiative des organisateurs (à préciser sur l'invitation)

Pour toutes compétitions BAIC et Championnats de Belgique, la tenue de club, à condition que celle-ci soit identique pour tous les archers qui la portent, ou la tenue blanche est requise.

Le programme est fixé pour toutes les organisations comme suit :

SAMEDI	DIMANCHE
13.30 H Entraînement (45')	09.00 H Entraînement (45')
14.30 H 2 x 30 flèches	10.00 H 2 x 30 flèches
19.00 H Éliminatoires & finales	14.30 H Éliminatoires & Finales
22.00 H Podium	17.30 H Podium

ORGANISATION DES FINALES

Tous les tireurs classés de la 1ère à la 32ème place vont en finale. Si, dans l'une ou l'autre catégorie, le nombre d'archers est inférieur à 32 l'organisateur décide d'organiser ou non dans toutes ces catégories des séries avec « bye » en fonction des disponibilités de cibles. Si ces matches « bye » sont réalisés l'archer est tenu de tirer mais les points obtenus ne peuvent apparaître dans le classement.

Éliminatoires et finales en 4 catégories :

recurve	hommes et dames
compound	hommes et dames

ELIMINATOIRES

Matches de 6 séries de 3 flèches en 2 minutes

FINALES

Les 1/4 et 1/2 de finales : matches de 4 séries de 3 flèches en 2 minutes, tirs non alternés.

Les finales pour le bronze et l'or sont normalement tirées en alternance, 4 séries de 3 flèches en 2 minutes. Le tir ou non en alternance est une décision de l'organisateur.

LES RÉSULTATS DE LA COMPÉTITION

Etablis selon la procédure des règlements FITA, avec le n° de licence de chaque tireur.

1- Classement dans l'épreuve de qualification en fonction des points, des 10 et des 9.

2- Classement dans les éliminatoires et finales selon les points du match, règle FITA.

3- Classement global des éliminatoires et finales.

Les résultats seront envoyés dès le lundi aux clubs et par fax ou courriel à :

Handboogliga - Fax : 03.286.58.17 • E-Mail : info@handboogliga.be

Secrétariat LFBTA - Fax : 04.278.44.42 • E-Mail : info@lfbta.be

CLASSEMENT DU BELGIAN ARCHERY INDOOR CUP • BAIC

Après chaque manche de la coupe, en fonction de la place finale obtenue, des points sont attribués à chaque participant (cfr. tableau ci-dessous).

Après chaque compétition BAIC, un nouveau classement est établi. Il sera envoyé aux clubs et publié dans la presse.

Tout tireur qui abandonne après les qualifications perd sa place obtenue au travers de celles-ci et recevra 1 point de participation comme tous les archers non qualifiés pour les éliminatoires.

À l'issue de la saison, on prend les 3 meilleurs résultats et on classe chaque archer selon ses points. Si deux personnes ont le même nombre de points au classement BAIC, elles sont placées ex aequo et la place suivante n'est pas attribuée.

POINTS ATTRIBUES AUX ARCHERS PAR CATEGORIE

Place/Points	Place/Points	Place/Points	Place/Points
1 50	11 25	21 13	31 3
2 45	12 24	22 12	32 2
3 40	13 23	23 11	
4 37	14 22	24 10	Tous les participants
5 33	15 21	25 9	
6 32	16 20	26 8	non qualifiés 1 point
7 31	17 17	27 7	
8 30	8 16	28 6	Admission des points
9 27	19 15	29 5	(avec ou sans byes)
10 26	20 14	30 4	